



INGENIEUR RÉSIDENT – CONSTRUCTION - DÉPARTEMENT SUD-EST

NOM DE LA POSITION	INGENIEUR RESIDENT
SECTEUR / DÉPARTEMENT	
PROJET 5375 PROJET 6635	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE NATIONALE DE TAVETTE CONSTRUCTION DES COMITÉS LOCAUX DE CRH À THIOTTE ET MARIGOT
Numéro	
Supérieur	
Grille de Salaire	
Position	
Grade	
Lieu de travail	Jacmel, Tavette, Marigot et Thiotte
Durée du contrat :	3 MOIS RENOUEVABLES

Nombre de postes à pourvoir : 1

Par courriel : rh.crh.cre@gmail.com

Date Limite de la réception des dossiers : 2 décembre 2016

Tous les dossiers ne mentionnant pas le titre du poste ne seront pas considérés.

CONTEXTE

La Croix-Rouge Espagnole a exécuté le Plan de Action pour le Tremblement de Terre à Haïti (PATH) depuis l'évènement de janvier 2010. Dans ce plan elle y mène, en collaboration avec la Croix-Rouge Haïtienne, des projets de construction et de réhabilitation au département Sud-est. Les différents projets déployés dans le pays portent sur les domaines du logement, de l'eau et l'assainissement, la prévention des catastrophes, la construction d'écoles, le développement économique et le renforcement des capacités de la Société Nationale de Croix Rouge.

OBJET DU POSTE

Superviser la correcte exécution et réception de la reconstruction de l'Ecole Nationale de Tavette et des bureaux des Comités Locaux de la Croix Rouge Haïtienne à Marigot et à Thiotte, en mettant l'accent sur la qualité, le délai d'exécution, et le respect des règles et normes de construction mises en place.

DESCRIPTION DE TACHES

- Superviser les travaux
- Assurer une bonne coordination et une bonne communication
- Superviser et approuver la qualité des matériaux et équipements utilisés sur le chantier.
- Assurer le suivi du respect des normes et règles de sécurité pour la protection des vies et des biens sur le chantier et ses environs.
- Assurer la bonne réception de tous les ouvrages du projet.
- Faire le relevé des quantités réalisées sur le chantier
- Superviser les travaux journaliers, faire le suivi et signer le journal de chantier
- Superviser et donner son approbation pour les travaux de bétonnage, de fouille, de remblayage, de nivelage et d'implantation de tous les ouvrages du chantier.
- Assurer une parfaite concordance entre les plans fournis et les ouvrages devant être exécutés sur le chantier ou en atelier.
- Délivrer les autorisations de bétonner après vérification des surfaces et ouvrage à bétonner ainsi que la qualité des matériaux devant être utilisés pour les travaux de bétonnage.
- Rédiger quotidiennement le journal de chantier.
- Tenir le journal des visites.

- Faire le relevé des anomalies et imperfections à l'exécution et délivrer des directives de chantier pour la correction des erreurs ou manquements dans l'exécution des travaux ou tout autre ouvrage en particulier.
- Etablir une bonne communication entre les activités du chantier avec le délégué pour la construction de la Croix-Rouge Espagnole.
- Rédiger les procès-verbaux de constat sur les anomalies ou incidents survenus sur le chantier.
- Prévenir les responsables de tout problème lié au fonctionnement du chantier ou du personnel qui en est affecté.
- Organisation des informations du projet
- Réalisations des photographies du processus de construction de façon journalière
- Veiller au respect des procédures de gestion de projet de la CRH/CRE
- Contribuer au maintien d'un environnement de travail où ils jouissent de l'emploi, le respect des droits humains, des principes de la Croix Rouge, de Code des Conduite et de permettre la satisfaction des employés et la communauté où elle opère la CRH/CRE.
- Accomplir toutes autres tâches jugées utiles à la bonne marche des projets et du bureau en général sur demande de ses superviseurs

Comme il s'agit de deux projets dont l'exécution est directe, et qui sont placés aux communes différentes, l'ingénieur résident aura à réaliser les tâches additionnelles suivantes :

- Planification des travaux à réaliser sur le chantier (quand et comment faire chaque activité)
- Planification des matériaux à utiliser pour la correcte exécution des travaux planifiés (quand et quels matériaux)
- Gestion des équipes (combien de personnel nécessaire pour chaque activité dans chaque chantier et comment le coordonner avec les autres activités)
- Gestion de la machinerie, des équipements et moyens auxiliaires à acheter ou louer (quoi, quand et comment les activités sont coordonnées pour maximiser leur rendement)
- Planification des travailleurs et des entreprises à engager

Qualifications Requises

- Diplôme d'architecture ou de génie civil.
- Un minimum de cinq (5) d'expérience comme ingénieur civil
- Un minimum de trois (3) ans d'expériences dans la supervision
- Connaissance de l'aspect légal des contrats
- Bonnes connaissances et des bailleurs
- Avoir une expérience de travail avec d'autres ONG dans le même secteur sera un atout.
- Bonne connaissance des normes et directives en vigueur pour la construction de bâtiment parasismique.
- Connaissance informatiques : Word, Excel et autocad.
- Bonne maîtrise du français et du créole
- Bonne maîtrise de l'anglais/espagnol serait un plus
- Avoir une résidence dans la zone du projet serait un atout

Aptitudes

- Engagement avec la CRH/CRE
- Orientation aux résultats.
- Adaptabilité et Flexibilité
- Excellentes habilités de communication / Bonnes aptitudes interpersonnelles de communication
- Bonne capacité d'analyse et de recherche de solutions
- Excellente capacité de gestion de stress.
- Bonne capacités organisationnelles et de planification
- Les techniques de négociation et de gestion des conflits.
- Travail en équipe.

RECRUTEMENT

Dossier de candidature complet avec lettre de motivation, CV, certificat de bonnes vie et mœurs, copies diplômes et certificat obtenus, copies NIF & CIN **obligatoires** et lettre de référence.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à passer un entretien.

CONDITIONS ET HORAIRES DE TRAVAIL

- Contrat à durée déterminée
- 40 heures par semaine.
- Salaire mensuel payé en fin de mois.
- Capacité de travailler au-delà des heures de bureau.
- Capacité de travailler le week-end et les jours fériés si nécessaire.

